

# Droit de la famille

<b>Année</b>	Licence 1		
<b>Filière</b>	DROIT		
<b>Semestre</b>	Semestre 2		
<b>Intitulé du cours</b>	Droit de la famille		
<b>Volume horaire</b>	CM	35	<b>Code Apogee</b>
	TD	15	
<b>Objectifs généraux du cours</b> <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> étude de toutes les formes de vie de couple : mariage, pacte civil de solidarité et concubinage, de la filiation de l'enfant et de l'obligation alimentaire intra-familiale			
<b>Programme de l'enseignement</b> <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> Le couple : introduction sur le droit commun du couple ; le couple marié (formation, effets et désunion) ; le couple non marié : le pacte civil de solidarité et le concubinage L'enfant : la filiation : par voie naturelle, adoptive, par assistance médicale à la procréation L'obligation alimentaire			

# Droit de la famille

<b>Année</b>	Licence 1		
<b>Filière</b>	DROIT		
<b>Semestre</b>	Semestre 2		
<b>Intitulé du cours</b>	Droit de la famille		
<b>Volume horaire</b>	CM	35	<b>Code Apogee</b>
	sans TD		
<p><b>Objectifs généraux du cours</b>  <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i>  étude de toutes les formes de vie de couple : mariage, pacte civil de solidarité et concubinage, de la filiation de l'enfant et de l'obligation alimentaire intra-familiale</p>			
<p><b>Programme de l'enseignement</b>  <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i>  Le couple : introduction sur le droit commun du couple ; le couple marié (formation, effets et désunion) ; le couple non marié : le pacte civil de solidarité et le concubinage  L'enfant : la filiation : par voie naturelle, adoptive, par assistance médicale à la procréation  L'obligation alimentaire</p>			

# Droit des biens

<b>Année</b>	Licence 1		
<b>Filière</b>	DROIT		
<b>Semestre</b>	Semestre 2		
<b>Intitulé du cours</b>	Droit des biens		
<b>Volume horaire</b>	CM	25	<b>Code Apogee</b>
	sans TD		
<p><b>Objectifs généraux du cours</b></p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière étude des biens, du droit de propriété (notion, modes d'acquisition, régime, preuve et protection / propriété plurale avec l'indivision) et des autres droits réels principaux (servitudes / démembrements du droit de propriété ) Cours reposant sur les prérequis d'intro au droit et surtout de droit des personnes (pour la distinction entre les personnes et les choses).</i></p> <p>Cours complémentaire du cours d'intro au droit du patrimoine (qui traite de la notion de patrimoine – théorie d'Aubry et Rau et consécration désormais de certains patrimoines d'affectation : non repris donc dans le cours de droit des biens de L1)</p> <p>Cours introductif avant le cours de L3 spécifiquement dédié au droit de la copropriété (non étudié en L1 donc).</p>			
<p><b>Programme de l'enseignement</b></p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>Les biens (notion de bien / classification des biens)</p> <p>Le droit de propriété (attributs et caractères)</p> <p>Les modes d'acquisition de la propriété</p> <p>L'exercice du droit de propriété (abus de droit / théorie des troubles anormaux du voisinage / conciliation avec d'autres droits fondamentaux)</p> <p>La preuve du droit de propriété</p> <p>La protection du droit de propriété (action en revendication / empiètements / protection supra-législative)</p> <p>L'appropriation plurale = l'indivision</p> <p>Les servitudes</p> <p>Les démembrements du droit de propriété (usufruit, droits d'usage et d'habitation, droit réel de jouissance spéciale, etc.</p>			



# Droit constitutionnel

<b>Année</b>	Licence 1		
<b>Filière</b>	DROIT		
<b>Semestre</b>	Semestre 2		
<b>Intitulé du cours</b>	Droit constitutionnel		
<b>Volume horaire</b>	CM	35	<b>Code Apogee</b>
	TD	15	
<p><b>Objectifs généraux du cours</b></p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Prérequis : s'intéresser à l'actualité politique française et internationale</p> <p>Objectifs du cours : Ce cours vise à étudier dans le détail les institutions de la Ve République française, depuis sa mise en place jusqu'à ses évolutions récentes, après une brève présentation des régimes qui l'ont précédé. Le cours présente systématiquement toutes les institutions politiques contemporaines de manière à cerner le fonctionnement juridique du régime politique français actuel. Il s'articule ainsi naturellement en première année avec les cours d'Histoire des institutions, puis les cours de droit administratif de deuxième année, et d'Institutions administratives.</p> <p>Objectifs des travaux dirigés : acquisition de la méthodologie de la dissertation et du commentaire de texte, étude d'extraits d'œuvres des principaux auteurs de droit constitutionnel, être capable d'analyser de manière juridique l'actualité constitutionnelle et politique (points d'actualité constitutionnelle)</p>			
<p><b>Programme de l'enseignement</b></p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>Eléments d'histoire constitutionnelle (IIIe et IVe Républiques)</p> <p>Fondements de la Ve République (élaboration de la Constitution, éléments de continuité, de rupture)</p> <p>Le pouvoir exécutif sous la Ve République (le Président de la République – statut, pouvoirs, le Premier ministre et le Gouvernement – statut, attributions)</p> <p>Le pouvoir législatif sous la Ve République (organisation du Parlement – statut des parlementaires, fonctionnement des assemblées), attributions du Parlement – fonction législative, fonction de contrôle)</p> <p>Le Conseil constitutionnel (histoire, composition, évolutions, mécanismes de saisine ; éléments de jurisprudence).</p>			



# Organisation juridictionnelle

<b>Année</b>	Licence 1		
<b>Filière</b>	DROIT		
<b>Semestre</b>	Semestre 2		
<b>Intitulé du cours</b>	Organisation juridictionnelle		
<b>Volume horaire</b>	CM	25	<b>Code Apogee</b>
	sans TD		
<p><b>Objectifs généraux du cours</b>  <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i>  Présenter les principes fondamentaux de l'organisation juridictionnelle, les différentes juridictions administratives de droit commun et leur compétence, les principes élémentaires de la procédure administrative contentieuse, certaines juridictions administratives spécialisées, les juridictions nationales extérieures aux ordres judiciaire et administratif ainsi que les juridictions supranationales du droit public.</p>			
<p><b>Programme de l'enseignement</b>  <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i>  Histoire, sens et objet de la fonction juridictionnelle  Portée du monopole de l'Etat  Principes gouvernant le service public de la justice  Histoire, organisation et compétence des juridictions administratives de droit commun  Principes élémentaires de la procédure administrative contentieuse (avec la distinction entre le REP et le RPC)  Présentation de quelques juridictions administratives spécialisées  Organisation et compétences du Tribunal des conflits  Organisation et compétences du Conseil constitutionnel  Organisation et compétences des juridictions supranationales du droit public : Cour Internationale de Justice, Cour pénale internationale, Cour de Justice de l'Union européenne, Cour européenne des droits de l'homme</p>			





# Relations internationales

<b>Année</b>	Licence 1		
<b>Filière</b>	DROIT		
<b>Semestre</b>	Semestre 2		
<b>Intitulé du cours</b>	Relations internationales		
<b>Volume horaire</b>	CM	25	<b>Code Apogee</b>
	sans TD		
<p><b>Objectifs généraux du cours</b>  <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i>            Présentation juridique des Relations internationales destinée à permettre la maîtrise des notions fondamentales du droit international public.            Complémentaire des notions étudiées en droit constitutionnel. (Etat, souveraineté)            Prérequis : Programme d'Histoire-Géographie du Lycée</p>			
<p><b>Programme de l'enseignement</b>  <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i>            La notion d'État : Éléments constitutifs, souveraineté, principe de non-ingérence            Les concurrents de la puissance étatique : ONG, firmes transnationales, groupes subversifs            La protection internationale des individus            Les outils d'incitation des Relations internationales : Diplomatie, Organisations internationales, Alliances            Les outils de coercition des Relations internationales : Les sanctions, la guerre            La régulation des Relations internationales par le droit : Les sources du droit international public</p>			

# Histoire des idées politiques avant le 18<sup>e</sup> siècle

<b>Année</b>	Licence 1		
<b>Filière</b>	DROIT		
<b>Semestre</b>	Semestre 2		
<b>Intitulé du cours</b>	Histoire des idées politiques avant le 18 <sup>e</sup> siècle		
<b>Volume horaire</b>	CM	25	<b>Code Apogee</b>
	sans TD		
<p><b>Objectifs généraux du cours</b></p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Ce cours s'articule avec celui d'histoire des institutions avant la Révolution et avec le cours de droit constitutionnel. L'objectif de ce cours est en effet de renforcer la compréhension et l'acquisition des concepts de droit constitutionnel relatifs à l'Etat, à la notion de constitution et au partage des pouvoirs. Il s'agit également d'offrir aux étudiants les bases d'une culture générale dans l'optique des concours de la fonction publique, de l'avocature et de la magistrature.</p>			
<p><b>Programme de l'enseignement</b></p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>La pensée politique antique (théorie des régimes politiques en Grèce (Platon, Aristote) et à Rome (Polybe, Cicéron, Les stoïciens).</p> <p>La pensée chrétienne (pouvoir temporel/pouvoir spirituel ; l'Etat chez Saint Augustin ; Saint-Thomas, les humanistes chrétiens Erasme et Tomas More)</p> <p>L'Etat sécularisé : Machiavel</p> <p>Les théoriciens de l'absolutisme : Bodin, Cardin, Le Bret, Richelieu, Louis XIV, Bossuet, Thomas Hobbes)</p> <p>Les Monarchomaques et les théories du pacte et du partage du pouvoir.</p> <p>Les Lumières et les théories de la monarchie limitée : John Locke, Montesquieu et Rousseau.</p>			



# Histoire du droit de la famille

<b>Année</b>	Licence 1		
<b>Filière</b>	DROIT		
<b>Semestre</b>	Semestre 2		
<b>Intitulé du cours</b>	Histoire du droit de la famille		
<b>Volume horaire</b>	CM	25	<b>Code Apogee</b>
	sans TD		
<p><b>Objectifs généraux du cours</b></p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>L'objectif de ce cours est de suivre la construction du droit de la famille occidentale à travers l'évolution du lien matrimonial, celle du lien de filiation et celle des rapports au sein de la famille.</p> <p>L'évolution sera étudiée sur une longue période : de l'Antiquité romaine à la Révolution française comprise.</p> <p>Ce cours met en perspective les notions juridiques du cours de droit de la famille de L1 et apporte des éléments de compréhension utiles pour le cours de régimes matrimoniaux de L3</p>			
<p><b>Programme de l'enseignement</b></p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>Mariage par étapes ou fiançailles</p> <p>Empêchements dirimants absolus ou relatifs</p> <p>Mariage cum manu et sine manu</p> <p>Dot, capacité juridique de la femme mariée</p> <p>Divorce, répudiation, séparation de corps</p> <p>Filiation légitime, naturelle et adoptive</p> <p>Majorité, émancipation</p> <p>Patria potestas du pater familias (puissance paternelle du chef de famille)</p> <p>Parenté cognatique et agnatique</p> <p>Famille matrilineaire ou patrilinéaire</p> <p>Matriarcat, patriarcat</p> <p>Solidarité familiale, lignage</p>			



# Histoire de la justice

<b>Année</b>	Licence 1		
<b>Filière</b>	DROIT		
<b>Semestre</b>	Semestre 2		
<b>Intitulé du cours</b>	Histoire de la justice		
<b>Volume horaire</b>	CM	25	<b>Code Apogee</b>
	sans TD		
<p><b>Objectifs généraux du cours</b>  <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i>  L'objectif est de comprendre comment s'est progressivement construite notre justice contemporaine et mieux saisir, au travers de son histoire, les enjeux politiques, juridiques et sociaux de l'administration de la justice.  Matière qui sous-tend l'ensemble des enseignements juridiques, mais plus particulièrement en lien avec le droit pénal, la procédure pénale, l'histoire du droit pénal et le cours d'Organisation juridictionnelle.  La période saisie par le cours s'étend de l'Antiquité romaine à la Seconde guerre mondiale</p>			
<p><b>Programme de l'enseignement</b>  <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i>  Enchevêtrement judiciaire sous l'ancienne France  Justice royale, justice seigneuriale, justice municipale, justice ecclésiastique  Justice retenue et justice déléguée  Les gens de justice, statut social et juridique, vénalité des offices, inamovibilité  Les grands principes suivis par la justice, justice populaire, idéal du citoyen-magistrat  Loi des 16-24 août 1790 sur l'organisation judiciaire  Autorité ou pouvoir judiciaire ?</p>			

# Histoire des institutions depuis la Révolution

<b>Année</b>	Licence 1		
<b>Filière</b>	DROIT		
<b>Semestre</b>	Semestre 2		
<b>Intitulé du cours</b>	Histoire des institutions depuis la Révolution		
<b>Volume horaire</b>	CM	25	<b>Code Apogee</b>
	sans TD		
<b>Objectifs généraux du cours</b> <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> L'objet de ce cours s'inscrit dans la continuité du cours d'histoire des institutions jusqu'à la Révolution. Il doit permettre aux étudiants d'une part d'appréhender la succession des régimes entre la Révolution de 1789 et le second Empire, d'autre part de comprendre le fonctionnement de leurs institutions. Là encore ce cours est un préalable nécessaire à l'étude et à la compréhension du droit constitutionnel. Il s'articule avec le cours d'histoire des idées politique à partir du XVIIIe siècle.			
<b>Programme de l'enseignement</b> <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> Crise de l'Ancien Régime, idées des Lumières, Révolution, déclaration des droits de l'homme, souveraineté nationale/populaire, séparation des pouvoirs, monocamérisme/bicamérisme, République, Terreur, Consulat, Empire, naissance du parlementarisme			